



Intervention de Cathy Prost du 23/09/21

Mr le maire, vous avez choisi de ne pas mettre ce point à l'ODJ. Aujourd'hui nous sommes très mécontents et très déçus de la façon dont vous traitez les élus de ce conseil municipal qu'ils appartiennent aux groupes d'opposition ou à votre propre majorité.

En tant qu'élus d'opposition, nous essayons d'adopter une attitude constructive, nous travaillons les dossiers, faisons des propositions, vous communiquons nos réflexions et nos inquiétudes sur certaines décisions que vous nous demandez d'adopter.

Vous n'avez même pas accusé réception de notre requête, mr le maire, alors que nous vous l'avions explicitement demandé et vous avez refusé ce soir de permettre au conseil municipal de s'exprimer sur un sujet capital pour l'avenir de Pérols.

Je citerai un autre exemple pour votre mépris pour notre travail. Nous avons voté ce soir la délégation des crèches municipales. Nous avons effectué une enquête et vous n'avez même pas accusé réception de ce courrier que nous vous avons envoyé.

Mr le maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux du groupe majoritaire, le 1^{er} de vos engagements de campagne était, je cite « la co-construction citoyenne »

Voilà en l'espèce 1 occasion, l'occasion de ce mandat où la co-construction s'impose.

Le transfert du stade de la Mosson à Pérols est certainement LE projet le plus impactant de ces prochaines années, et nous sommes, nous tous les péroliens, les grands oubliés de cette affaire, pas une seule fois consultés, ni mm informés.

...Je suis en train de vous parler mr le maire....

Une réunion de concertation un mardi à 16H, un mardi à 16H ! et qui plus est non annoncée sur le site de la Ville. Aucune info sur cette concertation dans l'Accent pérolien, Vous tentez de passer en force en glissant le problème sous le tapis.

Ce dossier a été abordé longuement lors du dernier CM de Lattes, et nous, nous devrions l'ignorer !

Au-delà du problème de la prise de décision par un seul homme, ce projet mérite qu'on soulève de façon collégiale toutes ses conséquences qui sont extrêmement lourdes pour l'environnement et je ne vais pas m'attarder sur les problèmes d'engorgement routier qui ont été détaillés par le Maire de Lattes !

L'artificialisation est préjudiciable à la biodiversité, au climat et à la vie terrestre en général :

- Accélération de la perte de biodiversité de nos zones humides
- Réchauffement climatique
- Amplification des risques d'inondations : *Par définition un sol imperméabilisé n'absorbe pas l'eau de pluie. En cas de fortes intempéries, les phénomènes de ruissèlement et d'inondation sont donc amplifiés.*

Et aujourd'hui vous nous avez imposé de faire l'impasse sur de tels sujets.

Nous aurions pu tous nous manifester...

Mr le maire, mesdames et messieurs les élus, je vous rappelle que le propre de la démocratie c'est la discussion, l'échange, l'écoute mr le maire, l'écoute et le respect.

Ici, nous assistons à une parodie de démocratie, pour ne pas dire un DENI de démocratie.